

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01042

Numéro SIREN : 521 526 400

Nom ou dénomination : 3MJC VELO

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2022 sous le numéro de dépôt 7110

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SARL 3MJC VELO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Avenue Marcel Pagnol		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 2 1 5 2 6 4 0 0 0 0 2 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092021						
		N-1 30092020						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 350	10 710	641	911
		Fonds commercial (1)	AH	AI	140 000		140 000	130 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	5 382		5 382	5 382
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AC	4 580	4 580		705
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 749	2 749		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	286 872	178 296	108 576	52 479
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 011		3 011	3 011
TOTAL (II)		BJ	BK	453 944	196 335	257 609	192 487	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	517 112		517 112	395 568
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	20 302		20 302	3 792
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	129 998		129 998	50 483
		Autres créances (3)	BZ	CA	50 822		50 822	40 506
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	242 576		242 576	351 146
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	63 627		63 627	31 147
TOTAL (III)		CJ	CK	1 024 436		1 024 436	872 642	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 478 380	196 335	1 282 045	1 065 129	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

J CH

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SARL 3MJC VELO		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 90 000)	DA	90 000	90 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 234	8 234
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	298 818	268 584
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 450	30 233
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	469 502	397 052
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	265 593	239 469
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	624	543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 005	16 523
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	282 247	312 629
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 151	87 546
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	83 924	11 367
Compte régul.	EB			
	EC	812 544	668 077	
	ED			
	EE	1 282 045	1 065 129	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	560 603	422 514
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JCH

Désignation de l'entreprise **SARL 3MJC VELO**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	146 732	KE		10 000
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP	4 580	KQ		KR
		[Dont Composants M3	KS	2 749	KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	189 908	KW		KX
			KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	LB	21 173	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF		LG
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI		LJ
			LK		LL		LM
	Immobilisations corporelles en cours	LN	218 410	LO		LP	75 791
	Avances et acomptes						
	TOTAL III						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	3 011	1U		1V	
		1Q	3 011	1R		1S	
	TOTAL IV	ØG	368 153	ØH		ØJ	85 791
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		2		3		4	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	156 732	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH	4 580	MI
			IT		MJ		MK	2 749	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	239 759	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	47 113	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	294 201	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	3 011	2G
									2H
TOTAL IV		13		NJ		NK	3 011		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	453 944	ØM	

JCM

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/09/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 3MJC VELO**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

J CM

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3MJC VELO										Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	10 440	PF	270	PG		PH	10 710	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	3 875	PW	705	PX		PY	4 580	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 749	QA		QB		QC	2 749	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	143 824	QE	12 823	QF		QG	156 647	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	14 779	QM	6 870	QN		QO	21 649	
Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
			QU	165 227	QV	20 398	QW		QX	185 625	
			ØN	175 666	ØP	20 668	ØQ		ØR	196 335	
TOTAL III											
TOTAL GENERAL (I + II + III)											
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X8			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY) NZ				
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

9 CH

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : SARL 3MIC VELO				Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TC	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CH

Désignation de l'entreprise : SARL 3MJC VELO										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	3 011	UV		UW	3 011			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	129 998		129 998					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	700		700					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 327		22 327					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 794		27 794					
		Charges constatées d'avance	VS	63 627		63 627					
	TOTAUX			VT	247 458	VU	244 447	VV	3 011		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	265 593	24 658	240 936						
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	282 247	282 247							
	Personnel et comptes rattachés	8C	81 866	81 866							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	26 661	26 661							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	14 064	14 064							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 238	34 238							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 323	12 323							
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	624	624							
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	83 924	83 924							
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX			VY	801 539	VZ	560 603	240 936				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	39 669	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	624			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 545	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

J CM

Désignation de l'entreprise : SARL 3MJC VELO						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/2021	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 72 450	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	9 726	XE 10 568	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	842		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 39 769		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						ZN			
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	ZN
						Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	WN
						Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									WQ 36 944
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y1
									Y3
						TOTAL I		WR 159 730	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 décies)	PA	XA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	ZX
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	ZY
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XD
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XF	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	XS
	Dt ded. exc. (art. 39 decies A)		YA	Dt ded. exc. (art. 39 decies B)		YB	Dt ded. exc. (art. 39 decies C)		YC
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt ded. exc. (art. 39 decies D)		YD
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI 159 730		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						159 730		0	

JCH

2058A - Réintégrations diverses

au 30/09/2021

Libellé	Montant
SCI MAISON DU VELO	36 944
Totalisation	36 944

J CN

2058A - Déductions diverses
au 30/09/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

J OH

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise SARL 3MJC VELO		Néant ☒ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	42 340
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

J CM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : SARL 3MJC VELO										Néant ☐			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	268 584	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	30 233		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	298 818		Report à nouveau	ZG	298 818						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	298 818				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	20 444	(126)					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	87 274	XQ	124 862	93 047					
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	40 503	11 687					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	169 740	104 450					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	355 550	209 059					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	12 022	12 660					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	8 803	5 855					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	20 825	18 515					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	605 261	446 696					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	312 469	329 895					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *					ØB	471 791						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%					
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)					ZR							
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK						
						Plus-values à 19%	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN						
						Plus-values à 19%	JP						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

JCH

3MJC VELO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 90 000 €
SIEGE SOCIAL : AVENUE MARCEL PAGNOL,
ZAC DES COMMANDEURS N° 34
34 970 LATTES

521 526 400 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 72 450 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 450 €
	/ 00 €
A la reserve legale	
Solde	<u>71 684 €</u>
Prélèvement sur le compte « Report à nouveau »	298 818 €
Solde	<u>370 502 €</u>

En totalité au compte « Autres Réserves » s'élevant ainsi à 370 502 €

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La gérance
Monsieur Jean-Charles HOUËIX

